

parc naturel marin

gestion globale du milieu marin

Le Parc naturel marin d'Iroise (Finistère) a vu le jour en 2007. Ici, l'archipel de Molène.

Un parc naturel marin est un espace délimité en mer pour lequel "protection" n'exclut pas "activités humaines". Il bénéficie des expertises et des savoirs vécus des acteurs locaux.

Tous les parcs naturels marins ont pour objectifs :

- la connaissance du patrimoine marin ;
- la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- le développement durable des activités liées à la mer.



Chaque parc dispose d'un périmètre et d'un conseil de gestion spécifiques, d'orientations de gestion adaptées.

Les agents du Parc naturel marin d'Iroise mesurent la pousse du champ d'algues de Molène (Finistère) pour une gestion durable de la ressource.

décider ensemble

État (minoritaire), élus locaux, professionnels (pêcheurs notamment), usagers de loisirs, associations et experts siègent au sein du conseil de gestion pour décider des actions de gestion du parc.

Le conseil de gestion se prononce sur toute question concernant le parc naturel marin, et donne un avis conforme pour les activités susceptibles d'altérer de façon notable le milieu marin.



deux exemples...



Périmètre 68 381 km²
Conseil de gestion 41 membres

Sept orientations de gestion dont :
Mayotte, pôle d'excellence en matière de connaissance et de suivi des écosystèmes marins et des mangroves ; développer une pêche professionnelle durable hors lagon et pérenniser les pratiques vivrières dans le cadre d'une gestion durable...



Périmètre 3 500 km²
Conseil de gestion 51 membres

Dix orientations de gestion dont :
Soutien à la pêche artisanale et aux activités insulaires ; exploitation durable du champ d'algues ; maintien des espèces et des habitats protégés...

10 parcs marins en 2012, une ambition de la France.

